



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

POUR LA RECONNAISSANCE DE LA LAINE PAYSANNE



La laine paysanne répond à cinq critères : tenir compte de l'histoire de la laine afin de ne pas en répéter les erreurs, tirer sa valeur de 5 grandes étapes depuis la production jusqu'à la transformation, placer le territoire et les éleveurs-euses au centre du processus, être le produit d'une activité économique et être un produit naturel résolument tourné vers l'avenir.

En respectant ces cinq critères, la production de laine paysanne apporte des garanties sociales et environnementales qui rendent sa généralisation nécessaire. Néanmoins, cette dernière fait face à de nombreux obstacles qui relèvent du champ politique : manque de formations disponibles et accessibles, absence de cadre réglementaire cohérent et adapté aux activités lainières, rareté des outils de lavage et de transformation...

Les soutiens financiers importants au projet Tricolor – pour n'en citer qu'un – pourraient sembler être de bons signaux en faveur de la valorisation de la laine. Mais l'absence de considération de ce projet envers les territoires, les éleveurs-euses, et bien souvent, envers la laine elle-même, représente une reproduction à l'identique des erreurs du passé qui ont amené à l'effondrement de la filière.

Ainsi, nous appelons l'Etat ainsi que les collectivités à agir vite et avec distinction pour un véritable soutien aux filières paysannes.

À LIRE AUSSI...



Au-delà de la généralisation de la production de laine paysanne, la Confédération paysanne émet des propositions pour l'ensemble des productions lainières, à découvrir dans ce document de 4 pages.

LES CRITÈRES DE LA LAINE PAYSANNE

1/ TENIR COMPTE DE L'HISTOIRE DE LA LAINE

Historiquement, la laine est un produit millénaire utilisé pour fabriquer des vêtements, mais pas seulement (chaussures, literie, couvertures pour les animaux de bât, tapis, tentures, voire une partie de l'habitat). Elle a ainsi représenté une identité souvent locale associée à des codes moraux, à des foyers culturels (à l'image des villages de tisserands) et à des savoir-faire. En France, l'histoire de l'élevage ovin a été celle d'une multitude de races adaptées à leurs terroirs, permettant de maintenir une diversité de laines destinées à des usages différents, en lien avec des petites unités de transformation spécialement adaptées et implantées localement.

Sa valorisation était telle que partout en Europe, dès le Moyen-Âge, elle était récoltée et transformée, mais également échangée ou vendue. Il existait tout un commerce de la laine qui a posé les bases des futures transformations et échanges internationaux avec le développement de spécialisations régionales préindustrielles.

Mais l'histoire plus récente de la production lainière en France est aussi celle du triste effondrement programmé d'un secteur tout entier, après son abandon progressif par les politiques publiques. La révolution industrielle a démarré dans le secteur textile, un secteur très gourmand en main d'œuvre et marqué par la durée importante de chaque étape de transformation. L'enjeu de cette révolution a été d'automatiser certaines étapes de production (notamment le filage, avec la « jenny ») pour gagner du temps – donc de l'argent. Les innovations techniques qui ont affecté la filière du coton se sont ensuite diffusées dans le secteur de la laine. Les femmes et les hommes ont été peu à peu retirés de ces foyers culturels locaux, pour rentrer en tant que simple main d'œuvre en usine, empêchant grandement la transmission de leurs savoir-faire.

A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la hausse de la demande en lait et en viande ainsi que l'ouverture des marchés lainiers internationaux ont fait basculer la sélection des animaux vers des critères exclusivement liés à ces deux premières productions. Tout a concouru à l'effondrement de la production de laine en France : de la division internationale du travail (délocalisation de la transformation) à l'importation sans droit de douane de laines issues d'immenses troupeaux élevés sur des territoires ultra-spécialisés dans l'hémisphère Sud¹. Mais surtout, le développement des fibres synthétiques² a profondément impacté la valorisation des laines françaises. Tout a été prévu pour faire des économies, au détriment des savoir-faire et des connaissances sur cette pré-

cieuse fibre, progressivement marginalisés et délocalisés dans les principaux pays producteurs et transformateurs ainsi que là où la main d'œuvre était moins chère. Les échanges internationaux de laine, certes très anciens, sont ainsi la résultante du maintien de conditions sociales dégradées dans certains pays du monde et de rapport de pouvoirs déséquilibrés.

Cette matière ne représente désormais guère plus qu'un coût pour les éleveurs et les éleveuses en France, qui ne peuvent échapper à la tonte. Ainsi, les outils de production de la laine en Europe ont favorisé le capitalisme et en ont subi les effets.

Par conséquent, la laine ne représente plus le symbole politique et culturel qu'elle avait pu autrefois revêtir (révolte de Ciompi - soulèvement prolétarien des ouvriers de l'industrie de la laine à Florence en 1378, rôle de la laine dans l'affirmation du capitalisme anglais...). La quasi-disparition de races de moutons adaptées aux multiples territoires français, dont les différentes laines et utilisations propres faisaient partie de leur identité, est un marqueur fort de ce déclin.

La disparition des outils français de valorisation de la laine, achevée dans les années 1980, est liée à une erreur stratégique : en se plaçant sur de gros volumes et en tentant de rester dans le jeu de la concurrence mondiale, les acteurs du secteur ont couru à leur propre perte – mais aussi à celle d'identités culturelles et de savoir-faire propres. Les petites unités de transformation locales, adaptées à un territoire et à ses habitants, ne pouvant suivre ces volumes, sont devenues obsolètes. La survivance – à bas bruit - de certaines traditions textiles, en particulier autour de la laine (les gestes, les savoir-faire, liés à la satisfaction de besoins de base et de besoins d'identité) confère aujourd'hui à cette matière un caractère plus politique que jamais.

La remise en avant de la laine paysanne et la réappropriation des savoir-faire adaptés à une production locale doivent tenir compte de cette histoire : seul un changement complet de paradigme, tant sur les plans économique, technique et politique que sur le plan culturel, peuvent permettre la production de laine paysanne.

1 Australie, Nouvelle-Zélande et Argentine, avec 41 % de la production mondiale pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Source : « Mode, Textile et Mondialisation », Dominique Jacomet.

2 La laine est aujourd'hui devenue minoritaire dans le secteur textile (laine lavée : 3 % des matières premières textiles), par rapport au coton (35%) et aux fibres synthétiques (57%). Chiffres de 2004. Source : « Mode, Textile et Mondialisation », Dominique Jacomet.

2/ ÊTRE LA RÉSULTANTE DE 5 GRANDES ÉTAPES

Il ne suffit pas de tondre un mouton sur une ferme paysanne pour en sortir un produit paysan.

En effet, la laine représentant plusieurs métiers, cette matière est une somme de valeurs ajoutées.

En particulier, **cinq étapes sont nécessaires pour qu'une production de laine puisse être considérée comme paysanne** :

- **L'élevage**, base du champ des possibles pour la valorisation. Selon le territoire, le mode de conduite, les pratiques et savoir-faire propres, les races de moutons adaptées sont choisies et sélectionnées au fil du temps, les usages finaux et outils de transformation le sont également. C'est donc à ce stade que tout commence à se jouer : il appartient à l'éleveur ou à l'éleveuse de tenir compte de la laine dans ses choix d'élevage.

- **La tonte**, dans la continuité de l'élevage, doit permettre de maximiser la part des usages les mieux valorisés dans le devenir de la laine.

- **Le tri**, étape essentielle pour distinguer les usages, du mieux au moins valorisé, et garantir les propriétés de la matière première soumise à la transformation. Le tri permet le classement et, donc, l'établissement de catégories selon les qualités et les usages potentiels. C'est ce classement qui donne de la valeur à la matière.

- **Le lavage et le cardage**, passerelles entre l'élevage et les étapes artisanales.

- **La transformation**, qui doit répondre à deux critères :

- Toute transformation doit être respectueuse de la matière et ainsi garantir le maintien des propriétés positives de la laine. L'ultra-transformation, qui peut déboucher par exemple sur le géotextile ou la fabrication d'engrais, efface de nombreuses propriétés de la matière et, ainsi, ne peut être cohérente avec des productions paysannes ;

- La logistique nécessaire aux étapes de transformation, souvent très lourde, doit rester à une échelle permettant de conserver le lien avec le territoire et les élevages.



3/ PLACER LE TERRITOIRE ET LES ÉLEVEURS-EUSES AU CENTRE DU PROCESSUS

Tout produit ne peut être paysan que si le processus qui a abouti à sa fabrication est géré par et pour les paysan·nes, ainsi qu'ancré sur un territoire. La laine n'échappe pas à cette règle.

Pour cela, une diversité d'opportunités de lavage et, surtout, de transformation adaptées aux besoins des territoires en termes de taille de lot (notamment de tous petits lots) et de type de laine (grossière, fine...) est nécessaire. L'objectif poursuivi est donc bien la relocalisation de toutes les étapes de fabrication de la laine, depuis l'élevage jusqu'à la dernière transformation. En ce qui concerne les étapes de lavage et de transformation, elles devront se faire au sein d'unités territorialisées, gérées par et pour les paysan·nes.

Toutefois, en raison de la complexité des processus de fabrication et du manque criant d'outils de lavage et de transformation, il convient d'insister sur le fait que leur implication dans chaque étape du processus doit être un objectif poursuivi mais ne peut être un prérequis pour qualifier une laine de produit paysan et ce, tant que la situation actuelle ne sera pas améliorée et facilitée.

Pour certaines étapes comme le lavage, l'approche territoriale peut être raisonnée à l'échelle d'un territoire élargi. En effet, les (très onéreuses) mises aux normes représentent un obstacle durable à

la multiplication de petites unités, tout comme à la consolidation des unités semi-industrielles existantes, telles que l'établissement de lavage de Saugues. De plus, la distance parcourue par la laine pour le lavage n'est pas considérée comme un obstacle par les paysan·nes, étant donné que ce trajet n'a lieu qu'une fois dans l'année et que les coûts peuvent facilement être supportés à plusieurs à travers la mutualisation du transport - voire la mise en commun de lots homogènes.

La laine n'étant que très peu présente dans les différentes formations menant à l'élevage, toutes les étapes de transformation sont mal voire inconnues des paysan·nes, mettant encore un frein et des difficultés supplémentaires à la définition éclairée d'un projet de valorisation. La connaissance favorise l'intérêt et l'implication des éleveur·euses, pas seulement des transformateurs.

Et au-delà des difficultés actuelles de transformation, l'idée même d'une valorisation et des utilisations possibles pour la laine doit être relayée par tous les acteurs de la filière, mais également par les utilisateurs finaux. Beaucoup trop d'éleveur·euses pensent aujourd'hui que leur laine ne vaut rien et qu'elle n'est pas de bonne qualité, alors qu'il suffit de regarder toutes les initiatives qui se développent partout en France, avec des laines très variées, qui fonctionnent et qui ravissent leurs consommateurs. Il faut savoir qu'un tel paradigme doit être changé. Une conviction doit continuer à être regagnée d'une extrémité à l'autre de la filière.

4/ ÊTRE LE PRODUIT D'UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le souci de la qualité ainsi que le respect des étapes de production et de transformation ne suffisent pas à une production paysanne. L'agriculture paysanne ne saurait, en effet, se déployer sans permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre.

De la même manière, la laine paysanne doit être le produit d'une activité économique exercée dans le cadre d'un métier rémunérateur. Il ne peut donc s'agir seulement du produit d'une activité de loisir ou du co-produit d'activités ayant d'autres objectifs principaux (actions de réinsertion, de conservation du patrimoine, etc.).

5/ ÊTRE UN PRODUIT NATUREL TOURNÉ VERS L'AVENIR

Nous refusons de laisser la production lainière être cantonnée au stade de « savoir-faire ancien », conférant parfois à cette matière un charme désuet et la laissant s'enfermer dans un musée.

Il s'agit au contraire d'un produit issu de dynamiques récentes de relocalisation, comme le montrent les démarches collectives d'Ardeleine, Longo Maï, Alpalaine, Mérilainos, Laines paysannes et Aux fils des toisons (pour ne citer qu'elles), ou encore la multitude d'initiatives individuelles qui foisonnent sur les territoires.

Ces expériences sont non seulement récentes, mais elles répondent également aux enjeux très actuels d'avenir et de durabilité matérialisés par les six piliers de l'agriculture paysanne : travail avec la nature, qualité, répartition, développement local, transmissibilité et autonomie.

La laine paysanne s'inscrit également dans l'avenir par les usages qui peuvent en être faits : la laine de qualité permet, en

effet, des productions qui tiennent dans le temps, qu'il s'agisse de matelasserie ou de vêtement. Elle peut ainsi être utilisée comme un véritable produit « pile », c'est-à-dire avec une durée de vie longue, bien loin des produits de substitution d'origine synthétique ou de basse qualité à l'obsolescence programmée. Elle répond aux exigences actuelles de durabilité et de renouvelabilité : tous les ans, tant qu'il y aura des moutons, il y aura de la laine, accessible naturellement. Les produits finaux à base de laine sont également facilement réparables, retransformables ainsi que réutilisables.

IL EST NÉCESSAIRE DE GÉNÉRALISER L'UTILISATION DE LA LAINE DANS TOUS SES POSSIBLES,

via la production relocalisée de laine paysanne,

Les produits synthétiques ou de basse qualité concurrencent depuis de nombreuses décennies les produits issus de la laine, grâce à des prix imbattables. Toutefois, derrière ces tarifs avantageux, se dissimule une concurrence déloyale, l'essentiel des coûts de ces produits étant cachés. En tenant compte de la durée de vie des produits et de leurs externalités, deux exemples permettent de démontrer que les produits à base de laine paysanne sont plus bénéfiques pour l'environnement et la société que les marchandises synthétiques ou de basse qualité issues d'une fabrication industrielle.

De plus, en tant que produit de l'élevage paysan, la laine paysanne fait partie des remparts au changement d'affectation des sols (céréalisation, artificialisation, friche...) contribuant ainsi au maintien de la biodiversité et à la préservation des paysages. Elle participe également au dynamisme des territoires grâce à la création d'emplois au sein de filières relocalisées.



L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA PRODUCTION PAYSANNE DE LAINE

MATELAS 2 PLACES

Emissions de carbone

■ Matelas 2 places «commun»

286kg eq. CO₂ / matelas pour 7 ans (source ADEME).

Soit, pour 50 ans d'utilisation de matelas (renouvellement tous les 7 ans) = 2042 kg eq. CO₂

■ Matelas 2 places «éco-conçu classique»

133kg eq. CO₂ / matelas pour 7 ans (source Noctéa).

Soit, pour 50 ans d'utilisation de matelas = 950 kg eq. CO₂.

■ Matelas 2 places issus de laines paysannes

140 kg eq. CO₂ / matelas pour les 8 premières années¹. Puis, aux recardages suivants (pour 8 années de nouveau) : 12.8 kg eq. CO₂.

Soit, pour 50 ans d'utilisation de matelas = 207.2 kg eq. CO₂, auxquels il convient d'ajouter l'énergie nécessaire au lavage de la laine qui n'a pas pu être estimée.

Protection de la ressource en eau

Dans le cadre de la production de matelas à partir de laine paysanne, le principal poste de précaution est le lavage. Or, les méthodes locales produisent peu d'eau souillée (savon + suint) et n'utilisent pas d'acides. Les eaux sont généralement épandues de façon très diluée. A l'inverse, les mousses de polyuréthane, largement utilisées dans le secteur de la literie², sont fabriquées pendant la réaction des polyesters ou polyéthers avec l'eau et d'autres auxiliaires supplémentaires tels que : catalyseurs, agents tensioactifs, agents gonflants, charges, pigments, retardateurs de flamme...³ Autant de processus hautement chimiques qui font intervenir des dérivés du pétrole en tant que matière première et génèrent des pollutions dans l'environnement.

PRODUITS TEXTILES

Emissions de carbone et protection de la ressource en eau

Un kilo de textile consommé en France (dans un vêtement ou linge de maison grand public) génère 54 kg d'équivalent CO₂ (avec une production importée à 95 %). En comparaison, un kilo de textile produit en France génère seulement 27,7 kg d'équivalent CO₂, soit quasiment la moitié par rapport à celui que nous consommons. Les phases industrielles (filature, tissage/tricotage et ennoblissement) représentent plus de 70 % de l'empreinte carbone des articles textiles lorsqu'ils sont produits hors de France⁴.

Selon une étude réalisée par La Belle Empreinte pour le collectif Laines paysannes, 1 kg de fil Laines Paysannes (de l'élevage du mouton jusqu'à la filature) génère l'émission de 9 kg d'équivalent CO₂, soit 9 fois moins qu'un kilo de fil standard, et nécessite 28 litres d'eau, soit 22 fois moins qu'un kilo de fil standard.

Impact social

Une étude du collectif Ardelaine décompose le tarif de 100 € d'un pull issu de laines paysannes vendu par le collectif, d'une part et, d'un pull prêt-à-porter originaire d'Asie, d'autre part. Dans le cas du pull Ardelaine, 25 € sont destinés aux salaires des couturiers.ères et du tricoteur, contre 0,50 € pour le pull d'importation. 20 € sont destinés à la rémunération de la matière première et, donc, en partie à la rémunération paysanne, contre 12 € pour le pull d'importation.

1 Les hypothèses choisies sont toutes défavorables (200km de déplacements pour les tondeurs et équipe de tri, 500km pour le lavage, source d'énergie la plus défavorable d'un point de vue carbone (charbon)). Le résultat présenté est donc un maximum, rarement atteint.

■ Elevage : 0 kgCO₂eq. La laine destinée à la matelasserie est quasi-exclusivement considérée comme un co-produit d'autres produits principaux (lait, viande). Aucun coût écologique n'est donc associé (si la laine n'est pas utilisée, les externalités de l'élevage restent les mêmes).

■ Tonte et tri : 91.7 kgCO₂eq, décomposés de la façon suivante : Déplacement tondeur ~ 1.3 kgCO₂eq./kg de laine propre ; utilisation tondeuse ~ 0,02 kgCO₂eq./kg de laine propre ; déplacement équipe de tri ~ 1.3 kgCO₂eq./kg de laine propre.

■ Lavage : 45.5 kg CO₂eq. ; auquel il convient d'ajouter l'énergie nécessaire au lavage (chauffe + brassage de la laine).

■ Cardage : 2.8 kg CO₂eq. Coutil : 10 kg CO₂eq. Couture : négligeable.

2 <https://www.tediber.com/conseils/matelas/matelas-mousse/polyurethane>

3 <https://www.boutiquedutapissier.fr/blog/production-de-mousse-polyurethane-et-applications-des-mousses-de-polyether>

4 <https://www.lasarriette-laine.com/les-chaussettes>



CETTE GÉNÉRALISATION FAIT FACE À DES OBSTACLES

qui relèvent du champ politique

La généralisation de la production de laine paysanne est nécessaire, car elle permet la fabrication durable de produits essentiels à la vie et à la dignité humaines.

Toutefois, elle semble pour l'instant totalement hors de portée, tant les filières et les outils de transformation ont été démantelés. Les collectifs et les individus qui tentent de se réapproprier cette matière et de fabriquer des produits de qualité à base de laine se heurtent ainsi à **des freins extrêmement puissants**.

C'est le cas, par exemple, du manque de formations disponibles et accessibles, tant dans l'enseignement agricole qu'en formation continue. Et lorsqu'elles ont le mérite d'exister, celles-ci ne sont pas forcément considérées comme « certifiantes » ou dignes d'intérêt pour le marché du travail (pas d'aides financières de l'État pour celles et ceux qui en ont besoin) ou simplement reconnues officiellement par l'État.

De même, l'absence de cadre réglementaire cohérent et adapté aux activités lainières entraîne une superposition de contraintes contradictoires et éprouvantes pour les différents acteurs du secteur. Ainsi, les réglementations contraignantes relatives au transport de la laine seraient différentes si cette dernière n'avait pas été classifiée comme un sous-produit animal. De la même manière, les paysan·nes portant des projets lainiers se retrouvent privés de toutes les aides publiques à l'investissement issues du 2^e pilier de la PAC, dont bénéficient habituellement les initiatives de transformation des produits agricoles, car la laine n'est pas reconnue dans la définition réglementaire européenne de « produit agricole ».

Les initiatives individuelles, portées par des personnes sans statut agricole, ne rentrent dans aucune case juridique (agricole, artisanat, commerce...) puisqu'il s'agit de statuts et de métiers qui n'existent officiellement plus. Le fait que la matière première ne soit pas du ressort de leur production et qu'elle soit sous le statut de « sous-produit animal » les met parfois dans des situations jugées illégales.

La rareté des outils de lavage et de transformation, fruit d'une histoire hautement politique marquée par le démantèlement de la filière, est également un frein majeur. Que ce soit au niveau national ou local, la grande majorité des outils qui existaient et fonctionnaient en France, transformant des volumes plus ou moins grands, sont aujourd'hui à l'état de ruines ou de musées. Ceux qui restent et fonctionnent sont nécessaires à la valorisation de la laine française et, à ce titre, doivent être soutenus. Mais leur petit nombre crée une situation de dépendance subie pour celles et ceux qui souhaitent faire transformer la laine : au niveau géographique, du volume pris en charge, du type de matière première, etc. Peu d'outils limite les possibilités d'adaptation aux laines ainsi qu'aux usages locaux et engendre des risques d'uniformisation des transformations et de rentabilité dictée par les volumes. Ainsi, si certaines conditions ne sont pas remplies, il est tout simplement impossible pour certaines paysannes de passer par ces outils. Des initiatives locales de remise en place d'outils de lavage et de transformation sont à l'œuvre pour répondre, hélas partiellement, à cette problématique.

L'étape de lavage est ainsi devenue un entonnoir, au regard du nombre de structures agréées en France (et même dans les pays voisins). Les difficultés que connaît la dernière entreprise de lavage de laine en France et la dépendance de nombreuses filières locales vis-à-vis de cette structure, témoignent de la fragilité des initiatives de relocalisation de cette étape. Le lavage fait partie des premières étapes indispensables à la transformation de la laine, il concerne toutes les initiatives et, pourtant, il n'est absolument pas soutenu ni développé en France. Si des difficultés existent lors des premières étapes, c'est ensuite toute la filière qui pâtit de ces bouchons.

L'étape de filage est habituellement longue, mais ces délais sont décuplés par la très faible présence d'outils de transformation en France : on peut parfois attendre son produit partiellement ou totalement fini plus d'une année, voire deux. Tout comme pour le cardage, qui intervient avant le filage. Le manque d'outils favorise l'uniformisation de la transformation, alors que c'est la diversité des laines paysannes et locales qui font la richesse de cette matière première en France : les différents types de laine qui existent sur le territoire peuvent en effet appeler à différents types de machine pour les transformer (on n'utilise pas les mêmes pour faire du fil mérinos destiné à l'habillement que pour faire des tapis avec de la laine brigasque). Ces dernières années, les filatures existantes, qui ont été relancées, sont le fait d'initiatives individuelles, souvent soutenues financièrement par des particuliers.

L'Etat aide-t-il ces petites initiatives face aux grands projets des industriels pleins de promesses et de beaux mots ?

Ainsi, si l'effondrement des filières lainières a été politique, sa reconstruction le sera aussi.

CHIFFRES CLÉS

35 000

élevages détiennent des animaux laineux en France (ovins, chèvres angoras, alpagas...).

4%

de la laine issue des élevages français est transformée en France.

3%

des textiles fabriqués dans le monde sont à base de laine.

PLUSIEURS DIZAINES D'INITIATIVES

collectives ou individuelles participent à la production de laines paysannes.

50%

d'économies de carbone sont générées par les produits issus de la laine paysanne par rapport à leurs substituts synthétiques.

1 SEULE UNITÉ

semi-industrielle de lavage de la laine persiste en France, en Haute-Loire (Saugues).

0 €

est dépensé dans le cadre de la PAC pour financer le lavage et la transformation de la laine à la ferme, car la laine n'est pas considérée comme un produit agricole dans les traités européens.